

# LESTELLE BETHARRAM



**BULLETIN MUNICIPAL**

**Mai 2012**

# SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Comptes rendus des séances du Conseil municipal-----	page 3/7
Repas 3 <sup>ème</sup> âge-----	page 8
Réception des nouveaux arrivants-----	page 9
Concert du Nouvel An -----	page 10
Eradiquer le frelon asiatique -----	page 11
Comment piéger le frelon asiatique -----	page 12/13
102 bougies pour le Père Joseph CANTON-----	page 16
Mise en garde de la Gendarmerie-----	page 17
La vie associative -----	page 18
Collège de Bétharram-----	page 22/23
4 L Trophy -----	page 24
Les Peces de Ciudad-----	page 25/26
A noter-----	page 27
Etat Civil -----	page 28
Les dates à retenir -----	page 29
Programme des fêtes de la Saint Jean -----	page 30

## LE MOT DU MAIRE

Les Lestellois ont été nombreux à venir voter pour le scrutin présidentiel puisque le taux de participation est monté à 86 % au premier tour dans notre commune. Cette bonne mobilisation qui se retrouve également au niveau national témoigne de l'intérêt de nos citoyens pour la politique et de leur volonté de participer au fonctionnement de nos institutions. C'est réconfortant pour l'avenir de notre démocratie.

Le Président nouvellement élu et son gouvernement devront répondre aux défis de la crise mondiale, rétablir les équilibres financiers et répondre aux attentes de la population attentive à ce que les efforts demandés soient justement répartis.

Pour nos collectivités, le défi n'est pas mince non plus. Malgré la stagnation ou la diminution des dotations de l'Etat, nous devons préserver les recettes du budget communal, tout en gardant des taux d'impositions modérés et un niveau d'endettement raisonnable. Cela n'est possible que si nous obtenons pour nos projets suffisamment de subventions pour réduire la participation communale.

Le Conseil Municipal, lors du vote du budget primitif, a prévu pour l'année 2012 le démarrage des travaux des vestiaires et la réfection des trottoirs de l'avenue de Bétharram. Ces deux projets subventionnés à la hauteur de 70% pour le premier et à plus de 80 % pour le second, ont pris beaucoup de retard pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté. Sur l'avenue de Bétharram, nous prévoyons en même temps que la réfection des trottoirs, le changement et le recalibrage de la conduite d'adduction d'eau potable afin d'améliorer la desserte du collège et de la Maison de retraite.

Le printemps arrive et avec lui la période des examens auxquels un certain nombre de jeunes Lestellois se prépare. Je les encourage vivement dans leur travail de révision et leur souhaite bien sûr beaucoup de succès.

Je tiens à remercier également les jeunes conscrits et le Comité des Fêtes qui se démènent sans compter pour mettre sur pied un programme de qualité lors des fêtes patronales.

Jean-Marie BERCHON

# Le Mot du Rédacteur

## Rétro et Sono

**M**agnifique invention que la télé ! Du noir et blanc- que nous trouvions à notre goût dans les années 60, nous sommes passés à la couleur. Pourrait-on revenir en arrière ? Sûrement pas, même si les programmes de dame TV ont été inspirés par sa grand-mère, mamie TSF. Ben quoi ? La série "Plus belle la vie" ne l'avons-nous pas connue, nous les anciens, avec la célèbre famille Duraton ?

Zappy Max était l'ancêtre de Michel Drucker et animait – entre autres- une émission qui s'appelait "Malheur aux barbus". Aujourd'hui, pour y être invité, Sébastien Chabal aurait-dû couper sa toison noire et raser sa barbe, histoire de redevenir l'inconnu qu'il était.

Bio-Dop était le sponsor du non moins célèbre "Radio Crochet" devenu de nos jours "A la recherche de la nouvelle star" ou Star Académie" si ce n'est "The Voices".

Le loft n'existait pas, c'est vrai mais pensez-vous qu'il eût été de bon goût d'enfermer quatre loups avec cinq brebis ? Souvenez-vous que les écoles ne connaissaient pas la mixité. Même à l'église, les travées étaient réservées aux deux sexes : à droite les filles, à gauche, les garçons... à moins que ce ne soit l'inverse. . Etait-ce mieux ou pas ? Je vous laisse le soin de conclure.

Encore un mot pour dire que tout va très vite dans le monde impitoyable des images et des icônes. A l'école, nous avons appris l'histoire de notre pays qui s'appelait la Gaule. Si les Romains étaient soit-disant "fous", Vercingétorix avait réussi à les calmer à Alésia bien avant qu'Astérix, Obélix et leur suite s'emparent de lauriers virtuels. Jeux du cirque, lions affamés, clowns sadiques, pouces levés, pouces baissés, divertissement, vie, mort... Nous aurons tout vu bien que certains prophètes annoncent que le pire est à venir !

Le pire ? Dans le domaine de la radio ou dans les stades, ce sont ces foutraques qui hurlent, dédaignant l'auditeur ou le spectateur qui, lui, sait que plus on parle fort dans un micro, plus le son s'étouffe et moins le commentaire est audible !

Allez donc leur faire comprendre ! Par manque de sensations, de spectacle, de jeu, par trop d'ennuis et d'égoïsme, ils oublient les autres.

S'ils oublièrent un instant leur nombril, cela pourrait reposer nos oreilles.

Michel Corsini

# COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 22 février 2012

Les Conseillers Municipaux sont tous présents à l'exception de Yves Péré qui donne procuration à Jean-Marc Ladesbie.

Secrétaire de séance : Michel Corsini

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 23 février 2012 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Lecture du P.V. de la séance du 7 décembre est faite par M. le Maire et le procès-verbal de cette séance est adopté à l'unanimité.

### **1 - Communauté de Communes Pays de Nay : Transfert de compétence**

Le Conseil Communautaire sollicite la délégation de compétence du Conseil Général en vue de la mise en place, en 2012, d'un service communautaire de transport à la demande. Ce projet de "services à la personne" reçoit l'aval du conseil municipal qui approuve la modification de l'article 4 des statuts de la CCPN relatif à cette compétence de mise en place de ce service réservé aux personnes à mobilité réduite, aux personnes handicapées et/ou âgées, aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion et aux personnes éloignées des lignes régulières structurantes (lignes de bus, trains).

### **2 - Syndicat mixte du bassin du Gave de Pau : désignation des délégués**

Suite à la création du Syndicat, le Conseil désigne Jean-Marie Berchon, délégué titulaire et Michel Corsini, délégué suppléant.

### **3 - Déclaration d'intention d'aliéner**

La maison de Melle Latapie étant à vendre, la Commune ne préemptera pas.

### **4 - Camp de tourisme :**

- **le bilan** n'est pas encore définitivement clos mais ne s'annonce pas mauvais malgré les événements (crise, météo). Le compte de résultat sera connu après le 30 mai 2012.

- **Avenant contrat** : demande de révision de l'article sur la valeur plancher de 22.000 €/Minimum.

Le Conseil Municipal, conscient du dynamisme et des efforts fournis par les gérants, accepte de réviser la valeur plancher.

### **5 - APGL : adhésion au service intercommunal de voirie**

L'APGL a créé un Service Voirie Réseau Intercommunal qui fournit aux collectivités adhérentes une assistance en matière de réseaux et de voirie, de réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal sursoit à son adhésion du fait la convention ATESAT signée avec l'Etat qui arrive à échéance en décembre 2012

### **6 - Demande de la CNIL**

La CNIL demande la nomination d'un correspondant Informatique et Libertés (protection des fichiers, détournement de fichiers...). Mme Sansguilhem est désignée pour cette fonction.

### **7 - Questions diverses :**

- **Fêtes de la Saint-Jean** : le Comité des Fêtes souhaite que l'apéritif du dimanche se déroule au Saillet. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal accepte cette demande.

- **Recensement** : il est terminé. Le Maire tient à féliciter les agents recenseurs ainsi que Michel Corsini Coordonnateur communal et Nathalie Sansguilhem pour la qualité du travail effectué.

## **Séance du vendredi 30 mars 2012**

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de Mme Marie-Françoise Grousset qui donne procuration à M. Jean-Marie Berchon et Mme Marie-Claire Lacau qui donne procuration à M. Mathias Martell.

Secrétaire de séance : Michel Corsini

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 3 avril 2012 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

Lecture est faite par M. le Maire du procès-verbal de la séance du 22 Février 2012.

### ***Comptes administratifs :***

**Locaux commerciaux** : L'excédent global est de 152,88 €

**Camp de tourisme** : L'excédent global est de 6.816,86 €

**Assainissement** : Le Compte administratif de l'exercice 2011 de l'assainissement délivre un excédent de 26.644,15 €.

**Eau** : Un excédent de 34.556,76 € solde l'exercice 2011

**Commune** : En tenant compte des restes à réaliser et des chiffres dégagés par les sections Investissement et Fonctionnement, le résultat comptable est excédentaire de 1.010 € compte tenu de la non réalisation d'emprunts.

### ***Approbation des comptes administratifs, des comptes de Gestion et affectation du résultat***

A l'unanimité, les différents comptes administratifs sont votés. Il en va de même, pour le Compte de Gestion présenté par le Trésorier. Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

### ***Budgets primitifs***

#### **Locaux commerciaux**

Le budget primitif des locaux commerciaux s'équilibre à 31.452 € pour la section de fonctionnement et à 24.416 € pour la section d'investissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.

#### **Camp de tourisme**

Le budget primitif du camp de Tourisme s'équilibre à 15.958 € pour la section de fonctionnement et à 12152 € pour la section d'investissement.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté.

### **Service de l'eau**

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2012. Il est équilibré en Investissement à la somme de 68.283 € et en Fonctionnement à la somme de 73446 €. Il intègre le surdimensionnement de la canalisation de l'avenue de Bétharram.

### **Service assainissement**

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2012. Il est équilibré en Investissement à la somme de 196.504 € et en Fonctionnement à la somme de 89.293,00 €. Il intègre les travaux d'extension de stockage de la station d'épuration.

### ***Tarifs eau/assainissement***

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

arrête les tarifs suivants :

Prix de l'eau :	0,71 € /m <sup>3</sup> HT
Le terme fixe par branchement eau :	22,00 € HT
Le forfait pour étalonnage :	155,00 € HT
Le forfait pour jaugeage :	40,00 € HT
Prix de la redevance d'assainissement :	1,07 € HT/m <sup>3</sup>
Terme fixe par branchement ass :	10,00 € HT

rappelle que les frais de branchement sont à la charge du demandeur.

### ***Frais de personnel 2012 des services d'eau, d'assainissement et du camp de tourisme***

Le Conseil fixe la participation financière de chaque service pour la mise à disposition du personnel communal de la façon suivante :

service de l'eau :	7.650,00 €
service de l'assainissement :	10.857,00 €
Camp de tourisme :	3.500,00 €

### ***Travaux salle des fêtes***

Le Conseil Municipal décide que le budget annexe camp de tourisme verse une subvention de 4.500 € au budget général en 2012 pour participer aux travaux de modernisation de la salle des fêtes.

### ***Questions diverses :***

#### **a) Programme de voirie 2011**

Afin de régler au plus vite la facture de voirie, M. le Maire demande au Conseil de voter une délibération pour inscrire le dépassement de 1.370 euros sur cette facture. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

#### **b) Location machine à affranchir**

Le Conseil autorise M le Maire a signé un nouveau contrat de location – entretien pour le remplacement de la machine à affranchir sans augmentation de tarifs

#### **c) Création Association**

Une nouvelle association "Lestelle Sports Culture" vient d'être créée et se propose de favoriser et promouvoir les activités physiques et sportives pour tous, culturelles et de loisir, dans le but d'animer et de développer le milieu rural. M. Yves Péré, Président de l'association et Conseiller municipal, précise à l'assemblée communale les intentions et les buts de cette association Loi 1901.

# Séance du 13 avril 2012

Tous les Conseillers Municipaux sont présents, à l'exception de Mme Grousset qui a donné pouvoir à M Berchon, de Mme Lacau S qui a donné pouvoir à Mme Amaré.

Secrétaire de séance : M Corsini

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 17 avril 2012 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

## Taux d'imposition:

Compte tenu du produit attendu de 144.343 € pour le budget 2012, les taux suivants sont votés avec 14 pour et 1 abstention (M Péré) :

- Taxe d'habitation : 8,08 %
- Foncier bâti : 8,42 %
- Foncier non bâti : 35,61 %

## Vestiaires sport :

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création de vestiaires pour le stade et propose d'utiliser une autorisation de programme dans le cadre de cette opération. En effet, la réalisation de cet équipement va porter sur deux exercices pour un coût total de 353 300 € (dont 200.700 € de subventions).

Ce projet et son financement ont été votés à l'unanimité

## Budget Primitif Communal

En préambule, M. le Maire expose les grandes lignes de ce budget établi par la Commission des finances et les principaux investissements pour 2012 : vestiaires sports, réfection des trottoirs de l'avenue de Bétharram, travaux de voirie, l'achat de mobilier pour l'école et le secrétariat de mairie, réhabilitation de la salle des fêtes, chauffage de la mairie et mise en place signalétique dans le village, ...

La section fonctionnement s'équilibre à 511.661 €, permettant le virement de 73.395,00 € à la section investissement.

La section investissement est équilibrée à 464.346,00 €.

L'Assemblée Communale donne vote le budget primitif, par 13 voix pour et 2 abstentions (M Péré et Mme Mouré).

## Tarifs

### ✓ Concession cimetière (le m<sup>2</sup>) - Inchangé

- perpétuelle : 42 €
- 30 ans : 16 €
- 15 ans : 8 €

### ✓ Plaçage : (inchangé)

<25 m <sup>2</sup> :	: 7,00 €
entre 25 et 50 m <sup>2</sup>	: 10,00 €
entre 50 et 100 m <sup>2</sup>	: 12,00 €
les 100 m <sup>2</sup>	: 15,00 €

### ✓ Prêts des salles et du matériel :

- Aux particuliers de la Commune :
  - location des salles : gratuite
  - fourniture chauffage : 70 €
  - location chaises : 0,30 €
  - location table: 0,80 €
- Pour les Associations et groupes organisés de la Commune :
  - Gratuité complète pour l'organisation de manifestations ponctuelles
- Pour toute autre personne ou groupe :



- location de la salle des fêtes et du matériel sur place,

sans chauffage :

la journée : 100 €

le week-end : 300 €

avec chauffage :

la journée 175 €

le week-end 450 €

- location salle de l'Isarce, sans chauffage : 160 €

- location salle de l'Isarce, avec chauffage : 220 €

- ✓ **Le forfait des fournitures scolaires** : 80 € (inchangé)
- ✓ **Services périscolaires : (tarif applicable au 01 septembre 2012)**

- Cantine :  
Repas enfant : 2,80 €  
Repas des commensaux : 4,10 €
- Garderie :

Nombre d'enfants à charge	Revenus 2011		
	Inférieurs à	Compris entre	Supérieurs à
1 enfant	20.281 €	20.281 et 44.576 €	44.576 €
2 enfants	23.095 €	23.095 et 51.322 €	51.322 €
3 enfants	26.738 €	26.738 et 59.418 €	59.418 €
4 enfants	30.381 €	30.381 et 67.514 €	67.514 €
Premier enfant	1,50 € / jour	2,10 € / jour	2,70 € / jour
Autres enfants	0,75 € / jour	1,10 € / jour	1,35 € / jour

- ✓ **Repas à domicile** : 7,00 € au 1<sup>er</sup> mai 2012

## Questions diverses

- Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend une délibération en faveur des salariés de l'ONF devant la suppression d'emplois constatés
- Une convention avec la SPA est renouvelée pour les années 2012, 2013 et 2014. L'abonnement est porté à 51 € annuels et 53 € pour l'euthanasie de l'animal et la journée de garde reviendra à 9,93 €.
- Une nouvelle association vient de voir le jour à Lestelle-Bétharram. Il s'agit de *Forme Attitude* dont le but est la remise en forme et la marche nordique. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de prêter la salle de l'Isarce moyennant un forfait annuel de 60 € pour le chauffage.
- Marie-Claire Lacau fait part à l'assemblée communale qu'une exposition sur le Portugal sera organisée à la salle des fêtes du 24 au 28 Mai (Pentecôte). Heures de visite : 10/12 h et 14/18 h. Entrée Gratuite

## Repas des aînés

Cent trente aînés honoraient l'invitation lancée par le Maire et son Conseil Municipal. A la salle des Fêtes, ils se retrouvaient autour des tables pour déguster le repas de qualité mijoté par Jérôme Nicolau.

Le service effectué par des professionnelles, sous l'œil avisé de Nadine Nicolau, se montrait à la hauteur de l'événement.

Pour le plus grand plaisir de tous, danseurs, mélomanes ou simples spectateurs, l'orchestre de Jacky Fériolo (responsable de l'Union Musicale Lourdaise) faisait retentir ses cuivres pour les paso-doble et l'accordéon pour les tangos. Soit treize musiciens pour cet ensemble qui donnait satisfaction aux cavaliers et à leurs partenaires.

Un bon dimanche de convivialité entre Lestellois et Lestelloises.



130 convives (photo JM JULIEN)



Sur la piste de danse

## Réception des nouveaux arrivants

**T**rente nouveaux foyers ont décidé d'intégrer notre village en 2011.

Le Maire de Lestelle-Bétharram et son Conseil Municipal recevaient à la salle de l'Isarce, vendredi 13 janvier, ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence cette sympathique manifestation.

Question de faire plus ample connaissance autour d'un apéritif convivial, les représentants des associations, les commerçants, les artisans, les professionnels libéraux, la Directrice de la Maison de retraite s'étaient joints aux élus pour ce "pot" de bienvenue.

Le recensement – qui s'est déroulé du 19 janvier au 18 février – concrétisera-t-il ce regain de population ? Nous devrions le savoir dans quelques mois.



## Concert du Nouvel An

**D**imanche 22 janvier, la Salle des Fêtes affichait "complet" pour le concert du Nouvel An. Sur le coup de 17 heures, les sons harmonieux de l'Ensemble Orchestral de Pau, sous la baguette de Guy Brunschwig, enchantaient un public fidélisé au cours des années.

Les chœurs "Aimer Chanter" et "Yssera Viva", placés sous la direction de Stéphanie Salvo animaient également cet après-midi musicale.

Ceux qui ne sont pas encore venus assister à ce concert pourront se rattraper en janvier 2013 : ils ne devraient pas le regretter pas.



En avant la musique !

## Éradiquer le frelon asiatique

À l'invitation de la Commune de Lestelle-Bétharram, M. Sébastien Plaa, apiculteur à Mirepeix, venait le 24 février à la salle de l'Isarce entretenir un auditoire intéressé par le frelon asiatique. De cette intervention, nous retiendrons :

- que nous sommes dans une région touchée par ce fléau qui risque d'empirer d'année en année
- que les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules, les reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter.
- que c'est à partir de février que nous pouvons agir en disposant des pièges dans les jardins ou sur les balcons pour attraper ces fondatrices de nids : 1 reine = 2000 à 3000 frelons. Cependant, contrairement à d'autres, M. Plaa recommande de piéger dans la période de **juillet à novembre**, qui à son avis est la plus propice pour éradiquer cette espèce.
- que pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse, puis verser à l'intérieur à hauteur de 10 centimètres d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de sirop de cassis. (Voir pages suivantes)



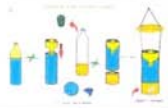






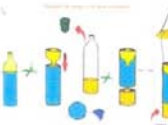

Un public attentif et nombreux

# Comment piéger le frelon asiatique

Il est difficile de pratiquer un piégeage à 100% sélectif.

L'important est d'utiliser un appât "sélectif" autant que possible et de piéger dans une période "sélective". Le frelon asiatique sort de l'hibernation avant le frelon européen.

Le piégeage doit arrêter en début mai (voir le cycle du frelon)

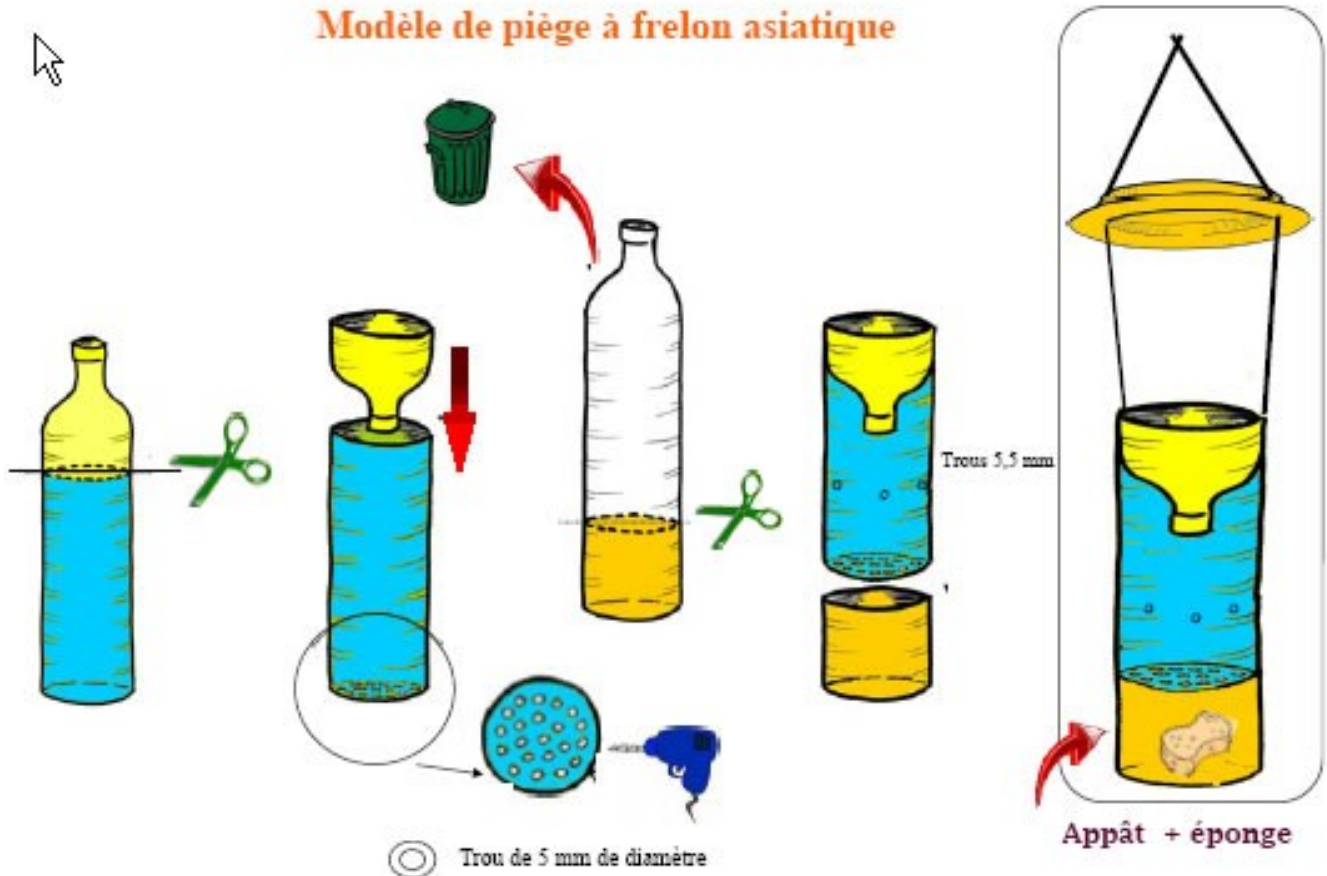
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Phase N° 1									
			Phase N°2								
						Phase N° 3					
									Phase N° 4		
Phase N° 1		<p><b>Piégeage des fondatrices 2010</b> Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver, elles s'alimentent et chacune d'elles recherchent un endroit pour construire un nid</p>									
Phase N° 2		<p><b>Recherche de nids primaires</b> Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture unique en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des œufs qui donneront tous des ouvrières</p>						 			
Phase N° 3		<p><b>Recherche de nids secondaires</b> La colonie se développe et le nid augmente de volume. Le nid est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir le couvain et des substances sucrées pour les adultes restés au nid.</p>									
Phase N° 4		<p><b>La chasse aux fondatrices 2011</b> Les sexués émergent du nid et s'envolent pour s'accoupler. Le nid est le plus souvent en haut d'un arbre, dans un buisson, sous les charpentes, rebords de toits, vérandas et même au sol. Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver et seules les futures reines survivent et cherchent un abri pour l'hiver. Le nid d'hiver est abandonné.</p>									

Le GDSA 17 rappelle quelques règles afin de mieux cibler notre proie : le frelon.

## Comment piéger

- Utiliser un piège le plus sélectif possible
- Utiliser l'appât recommandé
- Ne pas laisser plus de 2 jours un piège sans surveillance
- Stopper le piégeage si trop d'insectes non ciblés sont capturés

## Modèle de piège à frelon asiatique



Il n'y aura que **2 périodes** de piégeage

- Du **15 février au 15 avril** avec comme appât de la bière et du sirop de cassis
- Du **15 octobre à fin novembre** avec comme appât du jus de pomme, ou de raisin, confiture, sirop de fruits. Les fondatrices ne circulent que dans ces deux périodes, le reste du temps, trop d'insectes sont piégés

Des chercheurs de l'INRA ont constaté qu'un piège avec un frelon à l'intérieur attirait plus de frelons qu'un piège vide. Partant de ce constat, il serait intéressant de vider le bol à appât dès la capture du premier frelon et continuer à piéger avec ce frelon comme appât vivant.

**Le piège deviendrait alors absolument sélectif.**

## 102 bougies pour le Père Joseph Canton

Entouré de sa famille et de sa communauté religieuse, le Père Canton fêtait le dimanche 18 mars 2012 ses 102 printemps.

La Directrice de la Maison de retraite de Bétharram, Julie Domengé, avait en la circonstance, dressé une table où parents, amis et religieux ont pu trinquer à la santé de Joseph Canton en souhaitant au doyen de la commune de nombreux autres anniversaires en devenir.

Michel Corsini représentait la municipalité à cette cérémonie et faisait ressortir quelques anecdotes sur le *''facétieux Père Canton, longtemps vagemestre de la Maison de Retraite, fréquentant tous les matins La Poste de Lestelle-Bétharram, faisant preuve de bonne humeur et de mots chaleureux à l'encontre du personnel de l'établissement''*.

Au nom du Conseil municipal, il félicitait le doyen de la commune et lui donnait rendez-vous l'année prochaine pour une 103<sup>ème</sup> bougie.



A l'heure des cadeaux

Les résidents sont venus nombreux fêter l'anniversaire du Père Joseph







Mesdames et Messieurs,

Avec la hausse des prix des hydrocarbures, des individus mal intentionnés cherchent à se procurer du gasoil ou du fioul de manière frauduleuse. Nous constatons que les réservoirs de poids-lourds et d'engins ainsi que les cuves de stockage font l'objet d'une convoitise grandissante. Les vols se produisent généralement de nuit, tant sur la voie publique qu'en des lieux privés.

La gendarmerie déploie des patrouilles à proximité des zones les plus exposées.

Nous vous recommandons les dispositions suivantes :

- **fermer à clef les réservoirs des véhicules et engins,**
- **limiter les possibilités d'intrusion dans les lieux de stationnement ou de stockage,**
- **faire preuve de curiosité sur la présence d'individus douteux, ne pas hésiter à appeler la brigade, à relever tout indice permettant une identification rapide, notamment tout numéro d'immatriculation.**

Nous sommes à votre disposition pour intervenir rapidement en cas de besoin. **N'hésitez pas à composer le 17 en cas d'urgence.**

Cordialement,

Le lieutenant Edouard-Nicolas DERINCK  
commandant la communauté de brigades de Nay



Gendarmerie nationale

# *Lestelle-Bétharram*



# *sous la neige*



# Comité des Fêtes : la garburade

Quoi de plus naturel de manger une garburade bien chaude durant les froides soirées hivernales ?

Le Comité des Fêtes, fidèle à la tradition, organisait à la salle des fêtes, une de ces soirées appréciables. Si les membres de ce comité espéraient un peu plus de monde, ils se sont vite consolés tant la convivialité de l'assistance – à défaut de quantité – la qualité des plats servis et le répertoire des Chanteurs Montagnards de Lourdes ont été unanimement appréciés.



Des chanteurs et des chants bien de chez nous

# L'étoile Joyeuse

## *Renouvellement du Bureau :*

Lors de sa réunion du 12 février, le bureau du Club du 3<sup>ème</sup> âge était renouvelé et se présente comme suit :

- Présidente : Mme Anne-Marie Malaganne
- Vice-président : M. Arnaud Mounica
- Secrétaire : M. Jacky Dutriez
- Trésorière : Mme Denise Poumarou-Septhaux
- Trésoriers adjoints : Mme Louisettes Dutriez et M. Jacky Dutriez
- Membres du bureau : Mesdames Le Strat et Samson.

L'assemblée générale s'est terminée par un repas très animé au Lestelle Café

## *Activités :*

- La galette des Rois le 13 janvier
- L'omelette pascalle du 15 avril où l'ambiance fut très festive avec des chansons entonnés au Restaurant "Ô quatre saisons" dont il faut souligner la qualité de l'accueil.
- En prévision, pour le mois de juillet, une journée grillades
- La poule au pot sera proposée le 14 octobre. Le Club espère que les Lestelloises et les Lestellois répondront présents lors de cette journée pour conforter le club dans ses initiatives.





# Association *PINOCCHIO*

**Q**ue faire de nos enfants cet été ?

A l'approche des « grandes vacances », nous sommes nombreux à nous poser la même question !

On ne peut solliciter les grands-parents, la famille pour tout l'été ; on ne veut pas entendre les : « qu'est ce que je Fais ? Je m'ennuie... » tous les jours ; on aimerait éviter qu'ils passent leur temps devant la télé, l'ordinateur...

On souhaite plutôt pouvoir leur offrir des vacances, les voir s'épanouir, faire des rencontres, des découvertes...que ce temps d'été soit vraiment une période différente dans l'année.

Pour tous les parents qui travaillent, et aussi pour tous ceux qui souhaitent des activités nouvelles pour leur(s) enfant(s), le centre de loisirs PINOCCHIO ouvre ses portes du 9 juillet au 17 août 2012.

Situé dans les locaux de l'école publique de Montaut, le centre accueille les enfants de 3 à 12 ans, de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi.

Les brochures d'inscription ainsi que les tarifs seront distribués dans les écoles durant le mois de juin.

Les inscriptions auront lieu le samedi 7 juillet à l'école de Montaut.

Le programme est prêt, de belles surprises attendent nos enfants !

Pour tout renseignement : 05.59.71.92.02

A bientôt !

# Le beau Rameau :

## Le débarquement de Normandie raconté aux élèves de 3ème

C'est à l'initiative de leurs professeurs d'Histoire, Mme Peltier et Mr Cassaro, et avec le concours amical de Jean Matheu, représentant dans le département de l'association pour la mémoire de la France Libre, qu'une soixantaine d'élèves de 3<sup>ème</sup> du collège « Le Beau Rameau » ont pu rencontrer et échanger avec le colonel Achille Muller, véritable héros de la Seconde Guerre Mondiale, grand officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 39-45 et médaillé de la Résistance.

Le 14 juillet 1942, à 17 ans et demi, Achille Muller refuse l'incorporation forcée dans l'armée allemande et quitte Forbach et sa Lorraine natale pour rejoindre Londres et les Forces Françaises Libres. Un périple de six mois en vélo, à pied et en train qui le conduiront à Lyon en zone libre puis Perpignan, Almeida, Gibraltar où il s'embarquera pour l'Angleterre. Présenté au général De Gaulle et faisant preuve d'une détermination à toute épreuve, il intègre les SAS (Special Air Service), un super-commando britannique de parachutistes chargé essentiellement de sauter derrière les lignes ennemies.

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, c'est en planeur – avec à son bord une Jeep dont il est le conducteur ! - qu'il se pose avec son unité en Normandie pour faciliter le Débarquement et barrer la route aux renforts allemands. Sous les ordres du maréchal Montgomery, Il participe à la libération de Vannes et d'une partie de la Bretagne, avant d'être envoyé dans le Sud-Ouest où son unité livrera 2 500 prisonniers aux soldats américains. Réembarqué à la fin 1944, il sera encore une fois parachuté sur la Hollande et contribuera à sa libération avant de retrouver enfin sa famille en Lorraine à la fin 1945.

Sa ville natale ne l'a d'ailleurs pas oublié puisque le 12 novembre 2011, fait rarissime, Forbach lui a rendu hommage de son vivant en baptisant une place «Place du colonel Achille Muller».

R.C.



# Le Beau Rameau

## Visite au musée des beaux-arts pour les élèves de série Littéraire

Vendredi 17 février, la bonne humeur et l'enthousiasme étaient au rendez-vous dans le bus qui menait les élèves de première et de terminale littéraire du lycée Le Beau Rameau, accompagnés de leurs professeurs de français et de philosophie, au musée des Beaux-Arts de Pau. En lien avec les programmes de français, de littérature et de philosophie, cette visite culturelle a permis aux lycéens d'être en contact avec des œuvres variées de notre patrimoine. Ils ont pu apprécier portraits et paysages sous l'œil avisé de leur guide que nous remercions pour avoir répondu aux questions des élèves suscitées par les œuvres, et rendu le musée vivant.

Lors de la Journée Portes Ouvertes organisée le 31 mars, ils ont su faire partager leur sortie aux nombreuses personnes venues au Beau Rameau.

R C



Des élèves ravis de leur sortie paloïse



# 4L Trophy :

## Deux étudiantes lestelloises à l'assaut des dunes

### Première partie

Le 16 février dernier, 2700 étudiants ont pris le départ du 4L Trophy depuis Poitiers, pour 6000 km d'aventure, destination le Maroc. Parmi eux, deux étudiantes dijonnaises mais lestelloises de cœur évoquent ce défi qu'elles se sont lancées.

*C'est une aventure extraordinaire, surtout pour deux femmes. Comment avez-vous décidé d'y participer ?*

Caroline GAYE (pilote de l'équipage): Nous avons décidé de participer au 4L Trophy au mois de mai. C'est Anne-Charlotte Avril, ma coéquipière qui m'en a parlé. Le côté solidaire m'a beaucoup intéressé et j'ai pensé que cela serait génial de se lancer dans une aventure comme ça.

*Les équipages féminins sont rares, ce type de course est dur... N'avez-vous pas peur d'affronter seules ce défi ?*

Non, non. Ca va. Même si on est rien que nous deux, on sait qu'il y a d'autres équipages. On est tous dans le même cas. On compte justement sur cette solidarité.

*Comment vous êtes-vous préparées pour ce rallye ?*

Tout ce qui est mécanique, on a vu comment ça fonctionnait, et puis après, on verra sur place comment ça va se passer en cas de problèmes. En ce qui concerne le physique, franchement on n'a pas trop travaillé dessus. Pour la voiture, nous avons équipé la voiture de pneus spéciaux, comme des pneus neige. On a changé quelques détails, comme les bougies. Mais le reste est d'origine.

*Comment peut-on participer à ce rallye ?*

Bien sûr il faut une 4L ! Il y avait quelques obligations par rapport à la voiture et chaque équipage doit pouvoir apporter un chèque d'un montant de 20 euros minimum pour la construction d'une école au Maroc. Et puis, apporter du matériel scolaire, médical ou sportif. Nous avons acheté des cahiers, des classeurs, des crayons... On est aussi partenaire avec une pharmacie et un magasin de sport qui nous ont fourni le matériel médical et sportif.

*4L. Trophy est une aventure coûteuse... Comment avez-vous constitué votre budget ?*

Les frais d'inscription (3100 euros) représentent la moitié de notre budget. L'autre moitié sert à acheter la voiture, l'équipement, le matériel... Les sponsors nous ont aidées financièrement. Des ventes de stylos nous ont permis de boucler notre budget.

*Qu'attendez-vous de ce voyage ?*

C'est surtout le côté solidarité et le côté humain qui nous intéressent. Ce rallye est aussi une opportunité de rencontrer des gens. C'est un défi pour nous deux. Nous sommes contentes d'y participer, de prouver que nous sommes capables de le faire. Notre but n'est pas d'arriver les premières, mais d'aller jusqu'au bout de la courses pour apporter nos fournitures.

*Propos recueillis par Darpa Bachevskaya (article paru dans GazetteINFO.fr)*

## Deuxième partie

Elles sont parties les deux jeunes filles, elles ont vu et vécu leur rallye et elles sont revenues.

### *Alors les filles, racontez-nous un peu cette aventure !*

Jeudi 16 février nous sommes parties de Saint-Jean de Luz, nous avons traversé l'Espagne et pris le bateau à Tanger. Le samedi, l'attente a commencé sous le bivouac. Le dimanche, les 2700 participants étaient tous présents à Boulajoul pour le départ. Outre les étudiants, l'assistance mécanique et l'assistance médicale étaient également au rendez-vous. Nous avons été frappées par la beauté des paysages : Rabat, Warzazat, Marrakech... Formidable a été l'extraordinaire entraide du milieu étudiant. Sans oublier la remise des fournitures scolaires aux enfants qui s'est avérée être un temps fort.

### *Question mécanique, la 4L a tenu la distance ?*

Oui, même si nous nous sommes ensablées ! Un pneu a rendu l'âme suite à un éclatement, les jantes ont souffert et le carburateur a fait des siennes. A part ces pépins, la 4L a bien roulé et couvert les 5.500 Km prévus au programme.

### *Vous pouvez citer vos sponsors ?*

Sans problème, avec plaisir même puisqu'ils nous ont permis de vivre une aventure extraordinaire : le Lions'Club Nayais, Patrick Latapie – Généraly Nay, la charcuterie Hourcq d'Igon, l'école de commerce de Dijon, sans oublier bien sûr les locaux, le Garage Ladesbie et le Vieux Logis.

Propos recueillis par Michel Corsini



L'équipage lestellois

# **Les Peces de Ciudad en exclusivité à Lestelle-Bétharram Jeudi 19 Juillet 2012**

Christian dit "El Gordo" vit dans les trains où pour survivre, il vend de tout. Ces trains circulent dans Buenos Aires et un jour, il se met à chanter. Comme le stipule sa biographie : " Une lumière est née ou disons plutôt un gros soleil est né !"

Dans ces trains, il fait la connaissance – à moins que ce ne soit le contraire – avec Cesar alias " El Checho", Guitariste dans l'âme, c'est lui qui a commencé à enchanter les voyageurs avec son copain Gordo ! Leur répertoire : des reprises du chanteur espagnol Joaquim Sabina. Aujourd'hui, Checho est le guitariste des Peces. Yvan, dit "El Mollo", use les bancs de l'école de musique de Buenos-Aires durant de nombreuses années : les claviers n'ont plus aucun secret pour ce musicien d'exception !

Frederico surnommé "El Chino", en cherchant bien, on doit lui trouver des ascendances du côté des pays du Soleil Levant : ses yeux bridés et son perpétuel sourire au coin des lèvres lui confèrent un certain succès auprès de ces dames. Cet expert bassiste rythme le groupe à la grande joie de tous.

Matieu, "El Frances" est l'intrus du groupe. Français d'origine, ses parents sont domiciliés à Soumoulou, il passe quatre ans à l'école de musique de Buenos Aires pour ensuite rejoindre la "drummer collectif" à New York. Il continue d'agiter ses baguettes avec ce groupe argentin.

Peces de Ciudad est né, désormais leur destinée est unie pour le meilleur et pour le pire mais leur devise reste intacte : "L'amitié avant tout".

## **L'HISTOIRE DU GROUPE**

L'histoire de ce groupe est avant tout une histoire d'hommes. Le groupe se construit peu à peu. Gordo et Checho sévissent toujours dans les trains de Buenos Aires : leur vie est rude mais la passion et la joie de vivre l'emporte sur toutes les contraintes. Mollo, lui, continue d'étudier à l'école de musique de la capitale argentine. A force de persévérance, il mérite de rejoindre les Peces. Dernier arrivé dans la bande, El Chino, le bassiste amène son slap légendaire reconnu par tous. Au complet les Peces ? Non ! Il leur manque un batteur. Camarade de formation à l'Université de Musique de Buenos Aires, Mollo attire El Frances dans ce projet. Mathieu le Béarnais devient El Frances, quoi de plus naturel ? Le groupe est né, la concurrence n'a plus qu'à bien se tenir !

Plus sérieusement, le groupe décide d'élargir son répertoire. Pour ces musiciens, la vie va commencer. Aujourd'hui, les voici décidés de porter haut leur répertoire en France, leur désir étant de partager leur goût de la musique Sud-américaine et leur joie de vivre avec nous. Sur des airs de rumba, salsa, rock et autres musiques du monde, vous découvrirez et adopterez leurs différentes chansons. La

révolte n'est pas loin, la vie dans les rues de Buenos Aires n'est pas toujours simple. Dans ces pays, le critère de répartition des richesses a une connotation pour le moins un peu déséquilibrée !

Une relation complice se crée entre le groupe et le public tout le monde se retrouve dans ces chansons qui content la dure vie quotidienne dans ces grandes métropoles. Chaque semaine, les Peces retrouvent leurs fans dans les Cafés Théâtres de Buenos Aires. Le public est ravi et en redemande ! Le groupe enchaîne les représentations dans les salles de la capitale argentine ainsi que dans les villes aux alentours. Dans les théâtres, les Peces reçoivent ovation sur ovation, le public Porteño aime leur musique.

Leur premier CD est sorti le 15 janvier 2012 et sera proposé à la vente à Lestelle-Bétharram.

Grâce à l'organisation conjointe du Comité des Fêtes et de la Commission municipale des Fêtes, le **jeudi 19 Juillet, ce groupe se produira à Lestelle-Bétharram, salle des fêtes.**

Une première partie est prévue avec un professeur de Zumba qui vous initiera à cette nouvelle danse et un groupe de reggae.

Nous vous attendons nombreux. Prix d'entrée : 8 €



Le groupe Les Peces en concert

## A Noter...

### Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public  
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30**.

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

### En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 <sup>er</sup> adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 <sup>ème</sup> adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 <sup>ème</sup> adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 <sup>ème</sup> adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

### DÉCLARATION TRAVAUX :

Nous vous rappelons que tous les travaux, même partiels, y compris les **ravalements de façades, changement huisseries ou volets, et les réfections de toitures, sont soumis à déclaration de travaux**. Le dossier est à déposer en Mairie.

### DIVAGATIONS DES CHIENS :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

### RELATIONS DE BONS VOISINAGE :

Afin d'entretenir des relations de bon voisinage, nous rappelons ci-dessous les dispositions de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental :

- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets (herbes par exemple) est interdit.

D'autre part l'utilisation de tronçonneuses, tondeuses etc... est limitée aux heures suivantes :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 heures
- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 heures.

## Etat Civil

### *Naissances :*

Aurore BERNATAS ..... 11 janvier 2012

### *Mariages :*

Guillaume TESSARIOL/Pauline ROZES ..... 5 mai 2012  
THEAUX André / MIBELLI Céline ..... 26 mai 2012  
THEAUX Sylvain / SIRVIN Laëtitia ..... 26 mai 2012

### *Décès :*

Henri DUFAU ..... 12 mars 2012  
Suzanne TIQUET Vve DUHEN..... 27 avril 2012

## Dates à retenir

**Dimanche 10 juin :** Vente de gâteaux organisée par l'association des parents d'élèves dans la cour de la salle de l'Isarce

**22 au 24 juin :** Fête Saint Jean (détail du programme au verso)

**Vendredi 29 juin :** Fête de l'école à 16 h 30 à la salle des fêtes

**Jedi 19 juillet :** Concert Les Peces de Ciudad, salle des fêtes, en soirée

**Samedi 28 Juillet : Centenaire du Couronnement de la Vierge et de l'Enfant**

Les cérémonies sont en cours de préparation et seront célébrées avec faste. La messe de 10 h 30 sera dite sous la Présidence de Mgr Jean Laffitte, secrétaire du conseil pontifical pour la famille.

**Dimanche 23 septembre :** La Corruda

# Programme des Fêtes de la Saint-Jean 2012

C'est avec plaisir que le Comité des Fêtes et les Conscrits vous présentent le programme des fêtes de la Saint-Jean 2012.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces festivités riches et variées.

Nous adressons également un grand merci à la municipalité et aux employés communaux pour leur aide.

## **Vendredi 22 Juin :**

- Repas-spectacle avec Joé Arlandis, la voix de Johnny
- Moules-Frites (10 €)
- A 22 h : feux de la Saint-Jean
- Tournée Aligator, bal des jeunes avec le podium Aligator à 22 h 30
- Fête foraine, buvette

## **Samedi 23 Juin :**

- 10 h : tournoi de foot
- 15 h : concours de pétanque
- 22 h : grand bal avec l'Orchestre variétés / attractif Columbia
- Buvette, fête foraine

## **Dimanche 24 Juin :**

- 11 h : messe en l'église Saint-Jean animée par « Allégria »
- 12 h : cérémonie au monument aux Morts et accueil des personnalités
- 12 h 15 : apéritif offert par la Commune, avec la participation du groupe "Allégria"
- 15 h : course cycliste organisée par le Vélo Club Nayais, catégories minimes et cadets
- 19 h : apéritif et grillades
- Soirée Karaoké et repas avec Croc-Night à l'animation
- 23 h : feu d'artifice
- 23 h : bal de clôture

# A votre attention,

Le Parc des Sports et le camping ont, de tous temps, été l'un des lieux de promenade favoris des Lestelloises et des Lestellois.

Depuis de longues années, le camping est loué à un gérant qui doit respecter la réglementation en vigueur, veiller sur la sécurité des lieux et la tranquillité des vacanciers. La Commune a clôturé l'aire de villégiature afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes qui y stationnent.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de pénétrer dans la partie dédiée au camping, sachant que l'accès au bord du Gave est toujours autorisé en empruntant les aménagements situés au Nord et au Sud du camp de vacances.

De même, il est interdit d'y laisser divaguer vos animaux de compagnie.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le Maire

